



Bruxelles, le 26 février 2018
(OR. fr)

6528/18

ENV 131
AGRI 102
FORETS 5
DEVTGEN 23

NOTE

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Délégations
Objet:	Déclarations d'Amsterdam – Lutte contre la déforestation importée - Informations communiquées par les délégations française, danoise, allemande, néerlandaise et du Royaume-Uni

Les délégations trouveront en annexe une note des délégations française, danoise, allemande, néerlandaise et du Royaume-Uni concernant la question visée en objet, qui sera traitée sous le point "Divers" lors de la session du Conseil (Environnement) du 5 mars 2018.

Déclarations d'Amsterdam – Lutte contre la déforestation importée

- Informations communiquées par les délégations française, danoise, allemande, néerlandaise et du Royaume-Uni

La France, le Danemark, l'Allemagne, les Pays-Bas et le Royaume-Uni, signataires des déclarations d'Amsterdam, souhaitent appeler l'attention du Conseil sur la nécessité d'avoir une ambition forte au niveau européen en matière de lutte contre la déforestation.

Ces déclarations, initiées en 2015 dans la perspective de la présidence néerlandaise, visent à promouvoir l'élimination de la déforestation des chaînes d'approvisionnement agricole dans les pays signataires, en soutenant les efforts du secteur privé vers un objectif de déforestation nulle d'ici 2020, concernant la viande bovine et le cuir, l'huile de palme, le papier et la pâte à papier, le soja et d'autres matières premières telles que le cacao et le caoutchouc à travers 4 axes principaux :

- promouvoir l'action de l'Union européenne sur le climat, la déforestation et le commerce;
- stimuler une approche sur la chaîne de valeur mondiale pour les matières premières agricoles importées présentant des risques pour les forêts;
- améliorer le dialogue avec les principaux consommateurs et les pays producteurs;
- améliorer la transparence et l'usage de rapports volontaires.

La présidence française des Déclarations d'Amsterdam organisera plusieurs événements lors de ce premier semestre, notamment:

- le 12 mars, une réunion avec les pays du groupe d'Amsterdam;
- le 27 juin, une conférence multi-acteurs à Paris.

Dans le cadre de la présidence des déclarations d'Amsterdam, la France appelle conjointement avec ces autres États du groupe d'Amsterdam à:

- la publication, dès que possible, des résultats de l'étude de faisabilité de la Commission européenne;
- une proposition, également dès que possible, d'une stratégie ambitieuse de la Commission pour lutter contre la déforestation importée;

Tout en encourageant les autres Etats membres à:

- s'associer aux déclarations d'Amsterdam et à prendre des mesures en matière de lutte contre la déforestation;
- renforcer les coopérations et les relations bilatérales, en promouvant des partenariats avec les pays producteurs et consommateurs, notamment en direction des petits producteurs;
- améliorer les actions autour de la thématique « zéro déforestation », en matière de gouvernance, transparence et suivi des engagements, de coopération scientifique.